



**Par dépôt électronique, courriel et poste**

Le 8 mars 2017

M. Pierre Méthé  
Directeur des Affaires institutionnelles  
Régie de l'énergie  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Simon Turmel**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3563  
Télec. : (514) 289-2007  
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET** : Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2017-2026  
Dossier Régie: R-3986-2016  
Notre dossier : R053328 ÉF

---

Monsieur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur »), demande respectueusement à la Régie de l'énergie (la « Régie ») une prolongation du délai pour déposer ses réponses aux demandes de renseignements dans le cadre du dossier mentionné en objet.

En effet, malgré les efforts déployés, le nombre élevé de questions (soit près de 500), de même que les délais induits par l'absence de personnes impliquées dans la préparation des réponses en cette période de relâche scolaire, font en sorte qu'il lui sera impossible de déposer ses réponses pour le 9 mars à midi.

Le Distributeur estime être en mesure de déposer ses réponses au plus tard le mardi 14 mars à midi. Il demande par conséquent à la Régie de lui accorder un délai jusqu'à cette date. Dans la mesure où un tel délai devait lui être accordé, le Distributeur n'aurait aucune objection à ce qu'un délai du même ordre soit accordé aux intervenants pour le dépôt de leurs preuves.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(s)Simon Turmel*

**Simon Turmel**

ST/ab